

Bonjour Mr Dominique Lamotte, Commissaire Enquêteur,

Nous venons de prendre connaissance du projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque aux abords de notre village.

Nous avons quelques craintes sur le plan environnemental, concernent la flore et la faune locale, sans parler de la pollution visuelle sur plus de 20 hectares.

Je note avec stupeur que nous n'avons pas été consultés préalablement.

J'aurais 3 questions:

1: Pourquoi ne pas implanter des panneaux photovoltaïques sur le toit des habitations privées au lieu d'utiliser des champs?

2: Quels seront les avantages pour les habitants du village, d'avoir cette énergie verte, baisse de tarifs au KWh, gratuité?

3: Quid du recyclage des dit panneaux photovoltaïques?

Si les habitants du village ne retirent que des inconvénients et aucun avantages de cette installation, alors je suis en total désaccord avec l'implantation de ce gigantesque projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Dun le Poëlier.

Merci pour votre attention.

Bien à vous.

Marc PHILIP
Editor/Reporter
www.magazine-audio.com
13 Lotissement de la grande pièce,
36210, Dun Le Poëlier,
France.
Mobile: 06 60 45 60 40